



NAO

La dernière réunion a eu lieu le 4 février, nous avons recueilli vos avis et les propositions de la direction ne sont pas à la hauteur.
Nous n'avons donc pas signé cet accord

Nouveauté pour les Séniors :

Prime de **1000€** pour 40 ans d'ancienneté Macif



Le **CSE MACIF SAM** vous permet de bénéficier de billetterie avec le prestataire **NOUVELLE LUNE** (sans application de points et du QF sur ces commandes de billets) : Cinéma - Cartes cadeaux - Parcs - Concerts - Voyages etc.
Pensez à imprimer la facture.

La billetterie achetée avec Nouvelle Lune peut également être prise en charge par l'allocation CSE!

Activités prochainement sur le site du CSE

Culture : Festivals cinéma - Zoo de Beauval - Week-ends Mont St Michel

Sport : Le Mans Classic Legends - Sport urbain

Loisirs : Parcs aquatiques - Center Parc

Jeunes : Concours vidéo incroyables talents
Karting - Activités nautiques - Cours de cuisine



Grossesse : Visites obligatoires

Les salariées enceintes ont droit à des **autorisations d'absence rémunérées** pour les **7 visites obligatoires** durant leur grossesse.

Si c'est votre conjointe ou partenaire (dûment déclarée au service du personnel) qui est enceinte, vous avez droit à **3 autorisations d'absence rémunérées** pour l'accompagner lors de ces visites obligatoires.

Prime de départ à la retraite

Vous êtes nombreux à nous demander : la formule de calcul de la prime de départ en retraite à la Macif :

- Total des 12 mois de salaires bruts précédant le départ (à temps plein)
- Divisez par 12 pour avoir la moyenne des salaires
- Prenez 1/10ème
- Multipliez par le nombre d'années d'ancienneté à la Macif.



Grâce à **FO**, les **chèques vacances** sont de retour !



Pour ne rien rater, inscrivez-vous!

